

Allocution du député Dennis Bevington sur la *Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie* prononcée à la Chambre des communes, le 29 octobre 2013.

Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour débattre du projet de loi. Il s'agit d'un autre projet de loi omnibus du Parti conservateur qui traite d'un certain nombre de questions fort importantes.

Ainsi, le projet de loi modifie une loi qui concerne uniquement la circonscription que je représente, à savoir les Territoires du Nord-Ouest. Je veux parler des amendements à la Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie, qui suppriment le fonds qui avait été créé par l'ancien gouvernement libéral et qui avait été reconduit en 2006 par le gouvernement conservateur. Le fonds assurait une protection contre des répercussions possibles du projet gazier Mackenzie, projet qui avait été mis sur pied par Imperial Oil et qui, tout au long de la dernière décennie, a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

La plupart des groupes représentant les Premières Nations établies le long du Mackenzie ont approuvé la construction du gazoduc de 1 200 km de long comportant un réseau collecteur dans le delta du Mackenzie. Les Inuvialuit de la région ont eux aussi approuvé le projet. Nous sommes passés par un processus qui a permis de rallier leur soutien.

Ce soutien, ils l'ont accordé en partie parce que le gouvernement fédéral, aussi bien les libéraux que les conservateurs à l'époque, s'était engagé à créer un fonds pour pallier les répercussions socio-économiques possibles de ce projet sur les communautés. Le gouvernement a donc créé un fonds en fiducie de 500 millions de dollars, qui devait être réparti entre les communautés, les régions et les organisations autochtones qui représentaient les régions de la vallée et du delta du Mackenzie. La région des Dehcho devait recevoir 150 millions de dollars; celle des Gwich'in, 82 millions; celle des Tulita-Deline, 61 millions; celle des Inuvialuit, 150 millions, et celle des Kasho Gotine-Colville, 57 millions.

Ces sommes devaient être échelonnées sur 10 ans, à partir de la date d'approbation du projet, et les travaux de construction avaient déjà commencé. Ce fonds devait expressément servir à pallier d'éventuelles répercussions socio-économiques pendant 10 ans. Les sommes versées aux communautés devaient leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre des projets.

Les communautés établies dans la vallée et le delta du Mackenzie ont pris la peine d'exprimer leurs préoccupations au sujet des répercussions possibles de ce gazoduc sur leur population. Il fallait trouver un moyen d'atténuer les répercussions d'un projet aussi gigantesque — un projet de 16 milliards de dollars — qui allait être mis en œuvre dans une région encore vierge et peuplée pour l'essentiel de communautés traditionnelles.

Ces communautés ont donc participé à un processus de planification de deux ans et ont présenté des plans détaillés de la façon dont ces sommes seraient dépensées. Le gouvernement de l'époque a décidé, au moyen d'une loi du Parlement, de

confier à une nouvelle société indépendante la gestion de ces fonds et la responsabilité de s'assurer que les contributions seraient versées aux organisations régionales uniquement pour financer un projet visant à atténuer des répercussions socio-économiques réelles ou anticipées du gazoduc Mackenzie sur les communautés des Territoires du Nord-Ouest. Autrement dit, c'était là l'unique vocation de ce fonds.

Le gouvernement conservateur a mis sur pied, au moyen d'une loi du Parlement, un organisme indépendant dont le rôle consistait à gérer ces fonds de façon rigoureuse, conformément aux procédures établies et aux plans élaborés par ces communautés pendant une période de deux ans, de 2006 à 2008. Tout ce travail a donc été fait. Les structures étaient en place.

Voilà pour l'essentiel ce qui s'est passé. Aujourd'hui, les conservateurs parlent de modifier le projet et la loi, de sorte que seul le ministre, qui n'est pourtant pas désigné dans la loi, pourra autoriser l'octroi de ces fonds qui représentent des sommes assez coquettes. Il se trouve que le ministre n'est pas désigné. La loi précédente disposait que la société qui avait été créée ne pouvait accorder des fonds que pour des projets visant à atténuer les répercussions du projet gazier. Avec les modifications proposées, le nouveau ministre pourra décider de l'octroi de ces fonds.

On modifie donc la loi existante, et cela me préoccupe parce que je représente les gens qui ont participé pendant deux ans au processus de planification et qui ont proposé des idées de projets à mettre en œuvre. Ces projets concernaient la culture, la langue, les jeunes et les répercussions sociales importantes que les communautés anticipaient, vu l'ampleur du projet industriel. Il était évident qu'un tel projet allait changer à jamais le paysage de leur région et leur mode de vie, et qu'il allait générer d'énormes pressions sociales sur ces communautés.

Ce qu'on nous propose aujourd'hui, c'est un système selon lequel un ministre conservateur pourra distribuer des chèques en fonction des projets qui lui plaisent. Cela me préoccupe. Lorsque nous avons créé une société pour gérer ces fonds, celle-ci devait suivre les orientations décidées par les communautés. La société devait être un organisme impartial. On éliminait ainsi tout risque d'ingérence politique, comme ça arrive lorsque les fonds ne sont pas clairement alloués à des secteurs précis.

Le gouvernement n'a pas tiré de leçons du scandale du fameux kiosque du ministre de Muskoka? Il n'a pas encore compris combien il est important de gérer les fonds de manière rigoureuse et impartiale, afin que leur utilisation soit conforme à ce qui a été prévu au départ?

Nous nous sommes livrés à tout un exercice, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour finir par décider que les fonds devaient être dépensés avec l'accord du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement fédéral. Ces plans existent. Va-t-on tenir compte du travail qu'ont fait tous ces gens?

Le gouvernement propose de changer tout ça. Pourquoi? A-t-il consulté certaines personnes dans les Territoires du Nord-Ouest? Quand les a-t-il prévenues qu'il allait retirer cette responsabilité à une société impartiale, qui a été précisément structurée de façon à ce que les fonds soient dépensés selon les vœux des communautés, pour la confier à un ministre qui pourra décider de financer ou non un projet, selon des considérations politiques? Y a-t-il eu des consultations à ce sujet? Comment se sont-elles passées? À quoi ont-elles servi?

Nous avons un fonds de 500 millions de dollars que le gouvernement du Canada, un gouvernement conservateur, décide aujourd'hui de confier à un ministre. Mais il y a un risque que les fonds ne soient pas utilisés comme cela avait été prévu.

On en revient toujours à la même chose avec ce gouvernement conservateur. Au début, il était plein de bonnes intentions, il accordait de l'importance à la reddition de comptes, car il ne voulait pas suivre l'exemple des libéraux. Mais chassez le naturel, il revient au galop. Ce gouvernement a les mêmes travers que les libéraux quand ils étaient au pouvoir. C'est un exemple de plus. Je déplore vraiment cette façon de faire.